

4 G IMMO
SAS au Capital de 10 000 €
1 Rue Mazagran
13001 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 101 132 082

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
du 16 Février 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six, le 16 Février à 8 Heures,

Au siège social à Marseille,

Le soussigné M. GARCIA Didier,

Agissant en qualité d'associé unique et Président de la SASU 4 G IMMO

A PRIS LES DECISIONS CI-APRÈS RELATIVES A :

- Agrément nouveaux associés
- Cession d'actions
- Pouvoirs en vue des formalités

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'associé unique donne son agrément aux nouveaux associés :

M. JOSEFIAK Julien, né le 22/04/1987 à Marseille, demeurant 63 Rue Lissandre – la Batarelle Haute Bât. E2 – 13014 Marseille, de nationalité Française, Marié.

M. JOSEFIAK Fabrice, né le 22/04/1987 à Marseille, demeurant 30 Chemin des Serens 13012 Marseille, de nationalité Française, Célibataire.

M. JOSEFIAK Michel, né le 26/06/1955 à Marseille, demeurant 30 Chemin des Serens 13013 Marseille, de nationalité Française, Marié.

Paraphe
Paraphe
DG

L'associé unique a pris connaissance :

De l'intention de M. GARCIA Didier de céder :

- 24 actions à M. JOSEFIAK Julien
- 24 actions à M. JOSEFIAK Fabrice
- 2 actions à M. JOSEFIAK Michel

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du Procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités partout où besoin sera.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal par la Présidence.

Fait à Marseille, le 16 Février 2026

M. GARCIA Didier

Signé par :

E8C0119682E541C...